Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601113-20260702-2026_07_09-DE

COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt-six, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2026

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LUCAS Eric, DEGRES Odile, BEGOT Jean François, PINEAU Catherine, GUIHO Jacques, GROLLEAU Emmanuel, MORICE Chantal, GUIBOURET Christine, LE BODO Sébastien, DANIEL Frédéric, LECLAIRE Pauline

Absent excusé : BON Marguerite, ALLAIN Fabrice

Pouvoir : Madame BON Marguerite donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations
Monsieur ALLAIN Fabrice donne pouvoir à Madame GAIN Sylvie pour toutes délibérations

Nombre de Conseillers en exercice..... 15
Nombre de Conseillers présents 13
Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : PINEAU Catherine

2026-07-09-rénovation / extension de la salle polyvalente – approbation du marché d'étude de programmation avec morbihan habitat

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune souhaite engager une réflexion sur la rénovation et l'extension de la salle polyvalente afin d'adapter cet équipement aux besoins actuels et futurs des associations, des habitants et des services communaux.
Afin de disposer des éléments nécessaires à la définition du projet et à l'évaluation de sa faisabilité, il est proposé de confier à Morbihan Habitat une étude de programmation.
Cette mission comprend notamment :

- l'analyse du contexte et le recueil des données existantes ;
- l'actualisation et la définition des besoins ;
- l'étude de faisabilité graphique ;
- l'élaboration d'un programme d'investissement ;
- en option, la définition des orientations générales du programme.

Le coût de la mission de base est fixé à 7 200 € HT, soit 8 640 € TTC.
La durée prévisionnelle de la mission de base est de 21 semaines à compter de la notification du marché.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu la proposition de Morbihan Habitat relative à la réalisation d'une étude de programmation pour la réhabilitation de la salle polyvalente ;
Considérant la nécessité de disposer d'une étude préalable afin de définir précisément les besoins, les contraintes techniques et les perspectives d'aménagement de la salle polyvalente ;
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le recours à Morbihan Habitat pour la réalisation d'une étude de programmation relative au projet de rénovation et d'extension de la salle polyvalente ;
- d'approuver la mission de base pour un montant de 7 200 € HT et la mission complémentaire pour un montant de 4 950 € HT ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Pour extrait certifié conforme,
A Limerzel, le 03 juillet 2026
Le Maire, Serge LUBERT

MAIRIE DE LIMERZEL (Morbihan)